

Savoir saisir les opportunités

Les PME luxembourgeoises sont en retard

PAR GÉRARD KARAS

«La révolution digitale est une chance si on la saisit et une catastrophe si on la néglige», a lancé le Premier ministre Xavier Bettel, hier à la Chambre de commerce, lors d'une conférence organisée conjointement par la Chambre de commerce, «Digital Lëtzebuerg» et la «House of Training», à l'occasion du lancement de l'atelier «Digital Luxembourg», un nouveau cycle de formation à l'e-commerce à l'attention des PME luxembourgeoises.

«Alors que 78 % des entreprises luxembourgeoises sont présentes sur Internet, seuls 7 % d'entre elles proposent la vente en ligne, contre 14 % en Europe» souligne le Premier ministre. «Si le Grand-Duché est en très bonne position au niveau des infrastructures, de la connectivité, du capital humain et du degré d'utilisation de l'Internet par les résidents (93 %), l'intégration des nouvelles technologies par les PME et le niveau d'utilisation de l'IT par les administrations restent à la traîne», regrette Xavier Bettel qui poursuit «le commerce doit participer au développement du numérique et profiter de cette opportunité qui donne accès au marché national et international, car si vous ne le faites pas, quelqu'un d'autre, venu de l'étranger, le fera pour vous!», explique-t-il au très nombreux public de chefs d'entreprises présents dans la salle.

Les entreprises luxembourgeoises sont en retard

Carlo Thelen, directeur général de la Chambre de commerce, a rappelé que le rôle du consommateur avait considérablement évolué au cours de ces dernières années, en passant du simple rôle de donneur d'ordre à celui de prescripteur en faisant partager ses avis, bons ou mauvais, influençant ainsi l'e-réputation des entreprises présentes sur Internet. «Les barrières producteurs, vendeurs, acheteurs, tombent régulièrement», insiste-t-il.



«Alors que 78 % des entreprises luxembourgeoises sont présentes sur Internet, seuls 7 % d'entre elles proposent la vente en ligne, contre 14 % en Europe», a souligné le Premier ministre Xavier Bettel. (PHOTO: GUY JALLAY)

En cette période économique difficile, l'e-commerce est un des rares secteurs à pouvoir afficher des taux de croissance de plus de 10 %. L'e-commerce concerne presque tous les commerçants et fabricants et il devient quasiment incontournable d'ajouter le web parmi ses canaux de vente, ou en tout cas au moins de l'exploiter comme canal d'avant-vente.

Selon Thierry Geerts, Country Director Belux de Google «sur 100 demandes Internet, seuls 13 % des liens sont captés des entreprises luxembourgeoises, ce qui indique que 87 % le sont par des sociétés non luxembourgeoises, d'où la nécessité de se positionner sur ce marché d'avenir où trois milliards d'individus sont à un clic des entreprises nationales», indique-t-il. «Il existe un véritable paradoxe entre les consommateurs luxembourgeois qui sont majoritaire-

ment en ligne et les entreprises qui ne le sont pas, souvent par conservatisme ou par manque de formation», conclut-il.

Une formation est nécessaire

Avant de se lancer il faut toutefois savoir éviter les écueils et profiter des formations offertes par les différents intervenants. «House of Training» propose un panel de formations utiles pour aborder de façon efficace cette nouvelle forme de commerce. A ce titre il existe six modules de formation gratuits d'une durée de trois heures chacun, organisés en coopération avec Google: le 24 mars «Votre entreprise en ligne», le 14 avril «Connaissez votre entreprise et vos clients», le 28 avril «Attirez (sans payer) plus de visiteurs vers votre site web», le 19 mai «Attirez (en payant) plus de visiteurs vers votre site web», le 26 mai «Exportez à l'international» et le 6 juin «Rap-

ports, suivi et monitoring». «House of Training» propose d'autres formations payantes à savoir: «E-commerce: lancer son projet de vente en ligne» est une formation dispensée en 40 heures à partir du 24 mai 2016 pour 650 euros. «Expérience client et utilisateur» est un module de huit heures à partir du 21 juin 2016 pour 230 euros. «Les régimes spécifiques fiscaux liés au e-commerce» est un module de quatre heures le 28 juin 2016 pour 265 euros et «Protéger les données de ses clients en e-commerce» est un module de quatre heures également le 28 juin pour 265 euros.

«Atelier Digital Luxembourg» a été créé pour encourager les PME à intégrer le monde de l'e-commerce qui va se révéler indispensable pour la survie de nombreuses entreprises, luxembourgeoises ou autres.